

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGE.

Louis O. Reuther à Blanche Florance.

NAISSANCES.

Mmes C. C. Friedrichs, une fille; Frank W. Rose, un garçon; Eug. J. Hémond, une fille; Jos. A. Craig, une fille; Elcillon Calamari, une fille; Antonino Di Lorenzo, une fille; Win Zimmerman Jr, une fille.

DECES.

Emma Lennox, 46 ans, 1118 Erato; Vre J. A. Stouze, 78 ans, 633 Esplanade; James Jackson, 58 ans, 729 N. Derbigny; Susie Samier, 27 ans, 4323 Clara; Hazel Zuvich, 4 mois, 4062 Royale; Alice Savaant, 43 ans, Bayou St-Jean; Sophie T. Belisine, 50 ans, 1-22 Terpelchore; Amelia Davis, 34 ans, 1309 St-Pierre; Sophie Levy, 34 ans, 11 Josephine Alley; Wm. Hoo, 33 ans, Hôpital de Charité; Vera Lucille King, 4 mois, Alger; Elizabeth Barrois, 63 ans, 2316 Urquhart; Margaret Friedrich, 25 jours, 1774 Carrollton; Alex. Miller, 28 ans, 2729 Baudin; Cecilia Valentin, 8 ans, Bourgoigne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

J. Vic. Leclerc vs Mme Virginia Tringle, procès exécutif de \$352.61; Anthony Antimias vs John Balovich, action en dommages de \$2,500. Succèsions ouvertes: Francis Bailey, Célestine Vaieg.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ACCOIN. Comparutions: G. Maasi, actes de violence. Affaires abandonnées: Ed. B. Thomas, blessure; Jos. H. Johnson, menaces; Luke Sanovitch, menaces. M. sous caution: Edw. Imbau, menaces. Envoyés devant la Cour criminelle: Elijah Smith, meurtre; Luke Sanovitch, abandon du foyer conjugal.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

H. Latapie à Jas Beoba, promesse de vendre terrain coin Champs-Elysées et Galvez pour \$4,450. Hypolyte Grellet à Aug. Seley, 3 terrains, Nlle-Orléans, Ducl, Allen, Hope, \$800. Servant Mazerias à Justin Soubain, terrain et portion N. Hennessey, St-Pierre, Touhouze, Solomon, \$2,700. Nathan Cohen à Stevenson Land & Imp. Co., terrain, Première, Mir, Deuxième, Galvez, \$375. Crescent City B. & H. Ass'n à Edward F. Henriques, terrain, Audubon, Ferdinand, Broadway et Gén. Hood, \$2,000. Mlle Lizie Tottenham à Mlle Lizie C. Smith, deux terrains, Dublin, Zimble, Troisième et avenue Carrollton, \$2,400. Aug. G. Ehrhardt à la Suburban B. & L. Ass'n, terrain, Canal, Solomon, Baudin et D'Hémecourt, \$3,200. M. J. F. Hanish et als à 3rd District Bldg Assn, terrain, Dauphine, Bourgoigne, Louisa et Clouet, \$3,300. Mème de la propriété de Vve D. Sullivan, terrain, dans le même îlet, \$2,605. Mème à Chas G. Battalora, terrain, Bourgoigne, Rempart, St-Claude, Louisa, et Clouet, \$157.

Une Epreuve Loyale

Le Médicament Convenable. Le médicament convenable est celui qui vous guérira. Pour les maladies des femmes, un remède pour les femmes est plus propre à vous guérir, qu'un médicament recommandé pour les deux sexes. Comme remède spécial, pour les maux dont toutes les femmes souffrent, Vin de Cardui a été très hautement recommandé, par des dames qui devraient savoir—celles qui l'ont essayé. "J'avais tant de douleurs brûlantes et de démangeaisons," écrit Mme Elizabeth Lawson, de Oretou, Va., "qu'il me devint impossible de les supporter. J'appelai un médecin, mais j'empirai; j'en appelai alors un second puis un troisième. Tous les médicaments que me donnèrent les docteurs 1, 2 et 3, ne me firent aucun bien, alors je pris Cardui et la première bouteille me soulagea. Après avoir pris trois bouteilles, je me sentis une tout autre personne. Je suis bien maintenant et je conseille à toute femme malade de prendre Cardui, parce qu'il la guérira, comme il m'a guérie." Cardui est purement végétal et non-enivrant. En vente partout. Mlle Elizabeth Lawson, Oretou, Va.

Prenez CARDUI

LEPREUX.

Ce matin deux jeunes gens partirent pour l'Asile des lépreux situé dans la paroisse d'Iberville, sous la garde d'agents du bureau de santé. L'un d'eux, John Mouton, âgé de vingt-quatre ans, est originaire d'Abbeville, Louisiane, et appartient à une excellente famille. Il n'avait que quinze ans lorsqu'on constata qu'il était atteint de la lèpre. Il fut envoyé à l'Asile, où se trouvait une de ses sœurs, qui est morte depuis. Le jeune Mouton se soumit au régime jusqu'à l'année dernière, quand il reçut un petit héritage. Il entendit avec trois autres pensionnaires de l'Asile, un homme et deux femmes, et tous quatre s'enfuyèrent à St-Louis. A partir de cette époque John Mouton visita plusieurs endroits, gagnant sa vie comme il pouvait. Il y a quelques semaines il arriva à la Nouvelle-Orléans et trouva de l'emploi dans un établissement de cinématographie. Il était très proprement mis et les milliers de personnes qui lui ont remis leurs billets à l'entrée ne se doutaient pas qu'il était atteint de la horrible maladie. Il a déjà perdu, cependant, plusieurs doigts des mains et des pieds. Il aurait sans doute continué à rester ainsi en contact avec de nombreuses personnes si un malheureux n'avait pas dévalisé sa chambre. Ayant perdu tout ce qu'il possédait, Mouton résolut de retourner à l'Asile, et il se rendit au bureau situé dans le Henneo Building, où il revêta son identité. En même temps que lui partira ce matin un jeune homme de dix-huit ans qui se destinait à la préfecture. Il y a quelques jours un éminent spécialiste a déclaré atteint de la lèpre, et il a décidé d'aller à l'Asile. Son père l'accompagnera probablement dans ce voyage.

Le Bureau du Canal du Nouveau Bassin.

Le gouverneur Sanders a nommé les membres du nouveau bureau de contrôle du canal du Nouveau Bassin. Le bureau est composé comme suit: M. Frank W. Breedlove de la Nouvelle-Orléans, président; Joseph Baguille de la Nouvelle-Orléans, John B. Honor de la Nouvelle-Orléans, J. J. Casuch de St-Tammany et A. M. Edwards de Tangipahoa. Le surintendant Walter Murphy est maintenu dans ses fonctions. Il conduit les affaires du canal depuis plusieurs années de façon très satisfaisante. M. Breedlove est à la tête du bureau depuis longtemps, et le gouverneur sera approu-

La Commission des Huîtres.

Sur requête du gouverneur Sanders les membres de la commission des huîtres ont envoyé leur démission à Baton Rouge. Cette commission était composée comme suit: Joseph M. Breau, de Houma, président; Clement Story, de Violet; Horace H. Harvey, de Harvey; Ben. Michel, de Pilot Town; A. E. Hoffmann, de Thibodaux. Ces membres avaient été nommés il y a quatre ans par le gouverneur Blanchard. La commission tiendra sa séance régulière mercredi prochain à une nouvelle commission n'est pas nommée avant ce jour-là. Le gouverneur ne fera connaître la composition de celle-ci que dans quelques jours, dit-on. M. L. J. Dossman, de la paroisse de St Landry, en sera probablement le président, et M. Joseph Hyams, ancien président de la Chambre des Représentants, le secrétaire. C'est le sénateur Henry L. Favrot qui sera l'avocat-conseil de la commission.

Le prix du coton.

M. Harvie Jordan, président de la Southern Cotton Association, venant d'Atlanta, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans où il restera quelques jours. Il dit que le bas prix actuel du coton est anormal, attendu que la récolte sur pied a été détreinée dans tout le Sud par les mauvais temps en ces dernières semaines et que la fabrication reprend dans toutes les filatures du pays. L'année dernière, dit M. Harvie Jordan, au milieu d'une panique, le coton s'est vendu en moyenne à cent et dix centimes le sac, et aujourd'hui, quand la prospérité revient partout et avec une récolte détreinée, le prix est de 8 cents 1/2 à 8 cents 3/4. Il n'y a absolument aucune raison pour que le coton soit aussi bas, et M. Jordan croit que la baisse est due à la spéculation. Comme le coton ne peut être cultivé avec profit à ce prix, la Southern Cotton Association, qui a obtenu un succès très marqué ces trois dernières années, reprendra son activité. Pour le moment il est recommandé une plus grande économie dans le maniement du coton. Du reste, des efforts sont faits dans toute la région pour réduire les frais.

Le Bureau de Santé d'Etat.

Des avis reçus hier de Baton-Rouge établissent positivement que le gouverneur Sanders a requis les membres du bureau de santé d'Etat,

Bureau des Ecoles.

Les membres du Bureau des Ecoles Publiques se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Wilson, et ont unanimement accepté la proposition de M. Maurice Damour d'introduire l'enseignement du français dans les écoles primaires et de grammaire. La question a été mise à l'ordre du jour par le comité des écoles élémentaires, MM. Faust, Brennan, Henny et Frantz. Le rapport du comité était favorable au bureau du français dans les écoles primaires et de grammaire. M. Wilson a dit que M. Damour espérait que le français serait enseigné dans les écoles vers le milieu du mois d'octobre. M. Damour et le surintendant Eastman s'entendront pour arrêter les détails de cet enseignement. Le secrétaire Williams a accusé réception d'une communication de A. J. Bell dans laquelle ce dernier demande l'ouverture d'une école du soir pour les enfants de couleur. La question a été référée à un comité. Sur motion de M. Moss il a été décidé qu'à l'avenir le bureau s'emploierait que des professeurs résidents et votant dans l'Etat. Il a été également décidé, sur proposition de M. Moss, d'employer un expert comptable pour examiner les livres du bureau.

Mors aux dents.

Des chevaux attelés à une voiture d'enterrement se sont emportés à l'angle des rues Claiborne et Annet et hier après-midi, et en traversant le square Claiborne ont renversé des arbrisseaux et ont endommagé la voiture. Personne n'a été blessé.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les lundis, à 10 h. A. M. Du quel No 43, Rivière de Nord, pied de la rue Morton.

ARRESTATION.

John Allwell, alias Oliver, et Emilie Rouyer ont été arrêtés à l'angle des rues Chartres et St. Louis hier après midi par les agents de police Malus et Bannerbell. Ils sont accusés d'avoir volé des barres de cuivre à Alger.

INCENDIE.

Hier à trois heures du matin un feu a été découvert dans le magasin d'épicerie de John Calogno situé à l'angle des rues Dumaine et Gayoso. La bâtisse appartenant à Otto Kourtie a été entièrement détruite, ainsi que le contenu. La maison voisine occupée par Aug. Richi a été légèrement endommagée.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. MEXICO, 15 sept. S. S. ST-LAURENT, 9 oct. Passage de Première Classe - \$80.00 Passage d'Entrepôt - \$37.00 FRANK J. ORFÈ, Agent général du Sud, 107 rue Commerce, Nlle-Orléans. 1er mars - 1911

Devant l'inspecteur de Police.

Les agents de police E. S. Fernandez, E. J. Wenck et Jos T. Royer, accusés de négligence et d'abandon de leurs postes étant de service, ont comparu hier devant l'inspecteur O'Connor. Ils ont été acquittés. L'agent Ed. Schwartz perdra un jour de paie pour avoir été négligent. Le commis E. C. Irwin et les agents W. C. Scott et Jules Grillo, accusés de négligence, ont été réprimandés.

L'exposition des manufacturiers.

Aujourd'hui est le jour des Voyageurs de Commerce à l'exposition des Manufacturiers, et de grands préparatifs ont été faits pour donner à l'événement tout le prestige possible. Les membres de l'Association des Voyageurs de Commerce feront eux-mêmes les honneurs de l'exposition et présideront aux divertissements. Dans l'après-midi les membres de diverses organisations parcourront en corps les principales rues du quartier central.

Mors aux dents.

Des chevaux attelés à une voiture d'enterrement se sont emportés à l'angle des rues Claiborne et Annet et hier après-midi, et en traversant le square Claiborne ont renversé des arbrisseaux et ont endommagé la voiture. Personne n'a été blessé.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les lundis, à 10 h. A. M. Du quel No 43, Rivière de Nord, pied de la rue Morton.

ARRESTATION.

John Allwell, alias Oliver, et Emilie Rouyer ont été arrêtés à l'angle des rues Chartres et St. Louis hier après midi par les agents de police Malus et Bannerbell. Ils sont accusés d'avoir volé des barres de cuivre à Alger.

INCENDIE.

Hier à trois heures du matin un feu a été découvert dans le magasin d'épicerie de John Calogno situé à l'angle des rues Dumaine et Gayoso. La bâtisse appartenant à Otto Kourtie a été entièrement détruite, ainsi que le contenu. La maison voisine occupée par Aug. Richi a été légèrement endommagée.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. MEXICO, 15 sept. S. S. ST-LAURENT, 9 oct. Passage de Première Classe - \$80.00 Passage d'Entrepôt - \$37.00 FRANK J. ORFÈ, Agent général du Sud, 107 rue Commerce, Nlle-Orléans. 1er mars - 1911

Coup de couteau.

Célestine Blanchard, une femme de couleur, passant à l'angle des rues Dumaine et Claiborne hier matin lorsqu'elle a été attaquée par une nommée Thérèse Léon, qui lui a donné un coup de couteau dans le dos. Thérèse a été promptement arrêtée.

DECES.

GLAUDOT—Décédé vendredi, 11 septembre 12-45 heures a. m. AUGUST GLAUDOT Br. âgé de 79 ans, natif de Belgique et résident de cette ville depuis 50 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi 12 septembre à 10 heures a. m. de la dernière résidence au défunt, coin des rues St. Louis et Chartres. Enterrement au Nouveau Cimetière St. Louis.

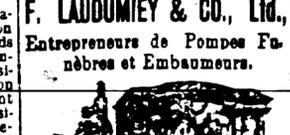
DURRIVE—Décédé vendredi, 11 septembre 12-45 heures a. m. Agé de 69 ans Mlle CAROLINE DURRIVE, fille de son Edw. Durrive et d'Elisabeth Reggie, native de la paroisse St. Bernard. Les funérailles auront lieu samedi 13 septembre à 10 heures a. m. au Nouveau Cimetière St. Louis.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres



No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.



1108-1112 Rue N. Remparts PHONE HEMLOCK..... 408

EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Bay) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

No 1346 AVENUE NORD REMPARTS. Prix Esplanade. Voitures pour Bals, Mariages, Pro menades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. 1er sept-1908

Mandoville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW GAMBELLA. Commencement le 15 Avril 1908. Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains de Baton Rouge et Natchitoches à la tête de la rue de Canal. Tous les jours (sauf les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m. Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures p. m. L'eau et le temps le permettent.

Excursions de Dimanche à Bon Marobé

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad. Les trains partent d'Alger à 9 heures a. m. arrivent à 7-35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 cent, 75 cent et \$1. J. S. LAUREY, Madisonville.

AMUSEMENTS.

TULANE BOISS. 415 Ce soir et toute la semaine. Prix Soir, \$1.50, \$1.00, 75c, 50c, 25c. Matinée, \$1.00, 75c, 50c, 25c. Matinée, Mercredi et Samedi. MR. TIM MURPHY Dans le Grand Opéra de Nouvelle-Orléans. Cupid and the Dollar. Superbe Décor, Splendide Distribution, avec BERTHIE O'BRIEN. Soirée Prochaine - FLORENCE DAVIS dans Under the Greenwood Tree. 9 sept-08

CRESCENT Soir, 8 Matinée, 3 Ce soir et toute la semaine. Matinée, Mardi, Jeudi, Samedi. PRIX TOUS LES JOURS LES MEMES Soir, 15c, 25c, 50c, 75c Matinée, 15c, 25c, 50c, 75c. 47-Persepolis Remarquable-27 Complet, Production Massire. Soirée prochaine - McFADDEN 3 FLATS. 4 sept-08

RAYBRIGHT A L'AIR GLACE LYRIO BLANEY'S THEATRE Ou le public se rend à cette saison. TELEPHONE MAIN 166. KIDNAPPED FOR REVENGE. Présentant les Artistes de la Saison. TOUR LES SOIRS. Matinée Dim. Lun. Ven. et Sam à 2. PRIX: Soir..... 10, 20, 30 et 50c Matinée..... 10, 20 et 30c

GREENWALL THEATRE. The Hastings' Show. Présentant: VAUDEVILLE. OPERA. Girls From Happyland.

DAUPHINE THEATRE LESTER LONGERMAN STOCK CO. "GRAUSTARK" Matinée Lundi, Vendredi, Samedi.

100-SHUBERT Spectacle Continu de 12-30 à 10-30 p. m. Grand Divertissement de Tableau. O. T. CRAVFOED. Changement de Tableau les Dimanches et Jours. Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

WEST END TOUS LES SOIRS. 4 Grands Actes de Vaudeville. Ethel Mortimer, ses sœurs, Les Billers, chanteurs et danseurs. Edgar Welch, chanteurs illustrés. Tableau Mouvant. Anni et Grand Orchestre Militaire sous la direction de Prof. G. B. Lombard. Musique Populaire et d'Opéra.

Excursions de Dimanche à Bon Marobé Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad. Les trains partent d'Alger à 9 heures a. m. arrivent à 7-35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 cent, 75 cent et \$1. J. S. LAUREY, Madisonville.

que je vous aie dit.—Supprimez ce testament, niez son existence.... Déclarez qu'en effet votre client a des intentions, mais rien que des intentions qu'elle a négligé de réaliser par des actes, comme vous le lui conseillez.... Soutenez que cette fin subite, inattendue, un anéantisme, une congestion l'a surprise comme beaucoup d'autres.... Et alors.... —Alors?... demanda Me Brissonnet, sans s'irriter. —Je revendique mes incontestables droits.... J'entre en possession du château de Sublainnes, des terres de ma tante, de ses biens en un mot et pour le service sans prix que vous m'avez rendu je fais tomber sur votre tête la pluie d'or dont je vous parlais tout à l'heure.... Deux cent cinquante mille francs.... —Oh?... —Et vous voulez trois cent mille?... —Monsieur le baron, dit tranquillement le notaire, vous mériteriez la réputation qu'on vous a faite.... —Oh ça?... —Dans ce pays, à Laval et à Mayenne.... —Une réputation d'homme d'esprit?... —Non... de viveur sans principes et sans foi.... Vous êtes un profond scélérat, permettez-moi de vous le dire. L'ami du marquis d'Orville haussa les épaules, retreussa ses

moustaches et sourit. —Pas du tout, dit-il. Je suis d'un temps où tout s'achète et tout se vend, où le respect de tout a disparu, où dans la mêlée des convoitises et des appétits on ne s'occupe que de la quantité d'or qu'on peut retirer d'une affaire et du prix qu'on peut réclamer pour un service quelconque, abus de confiance, trahison ou complicité dans une entreprise hasardeuse.... Je vois que je n'ai pas offert une somme assez forte. Je vais aller plus loin. L'héritage de ma tante vaut à mes yeux deux millions. Je vous en offre le quart.... Cinq cent mille francs, un demi-million, monsieur Brissonnet.... Mais je n'ai pas plus loin.... C'est à prendre ou à laisser.... L'affaire est des plus simples et ne vous donnera aucun mal.... Ne me répondez pas.... Je laisse au temps le soin de vous décider. Il répéta: —Cinq cent mille francs, cher monsieur Brissonnet.... Et maintenant, bonsoir.... Je serai, demain à Mayenne chez mon cousin de Lagasse jusqu'à midi.... J'y attendrai votre visite ou votre réponse.... Un dernier mot. Je sais que madame de Frasé est atteinte d'une maladie de cœur des plus sérieuses et que d'un moment à l'autre une issue fatale peut se produire.... à la suite d'une émotion d'une surprise, d'une simple contrariété.... Je suis en concert....

Bonne nuit cher maître.... Mon cheval doit s'impatience.... Au revoir!... —Il sortait suivi du notaire. Sur le seuil du cabinet, Me Brissonnet l'arrêta. —Inutile d'attendre jusqu'à demain, dit-il d'une voix qui n'indiquait aucune émotion. Rentrez, monsieur de Breux, vous êtes un fier coquin.... —Vous trouvez?... —Parfaitement. Ce que vous me proposez est abominable et la vie de Paris a détruit en vous tout ce qu'il pouvait y avoir de conscience, mais nous sommes faits pour nous entendre. Venez. Il précéda le baron dans son bureau et là, les portes prudemment refermées, il dit: —J'accepte ce que vous m'avez proposé.... —J'y comptais.... —Le testament disparaîtra.... —Bien.... —Vous me verserez cinq cent mille francs.... —C'est convenu.... —On plutôt vous n'aurez pas besoin de me les remettre. Avez-vous l'intention de conserver la terre de Sublainnes?... —Non.... —Vous la vendrez?... —Dès que je trouverai un acquéreur.... —Bien. Vous me chargerez de liquider cet héritage sur lequel vous ne deviez pas compter, hé!.... —Soit....

—Et je toucherais mon demi-million sur les premiers fonds que j'aurai entre les mains.... —Bien de plus facile. Le petit notaire prit une feuille de papier et une plume. Il plaça le papier devant le baron et lui offrit la plume en ordonnant: —Il me faut des gages.... Ecrivez. Il dicta: "Je soussigné, Hubert de Breux, m'oblige au cas où Me Brissonnet, par suite d'une entente dont nous venons de passer les conditions me mettrait en possession de l'héritage de ma tante Athénaïs de Conrville comtesse de Frasé, à le charger de la liquidation de cette succession, de la vente de Sublainnes, et à lui verser pour ses services des honoraires fixés entre nous à cinq cent mille francs qu'il prélèvera sur les premiers fonds disponibles. Fait à Sublainnes, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-quinze." Il demanda: —C'est fait?... —Voyez.... —Signez donc. "Baron Hubert de Breux." Le petit homme s'empara du papier, le relut avec attention et le plia en quatre après l'avoir soigneusement scellé. Le baron s'était levé. —Le baron s'était levé. —Il demanda à son tour: —Tout est réglé?... —Tout.

—Tant.... —Je peux compter sur vous?... —Entièrement. Nos intérêts sont désormais communs. A vrai dire, je n'avais pas besoin de cette obligation. Le testament qui restera entre mes mains.... —Toujours?... dit le baron avec défiance. —Non pas, dit Me Brissonnet. Le temps nécessaire pour l'accomplissement de nos conditions.... Ensuite à quoi bon le conserver?... —Vous avez raison. —Au revoir, monsieur le baron. N'oubliez pas que madame de Frasé peut vivre longtemps, changer d'avis, rédiger un autre testament et le confier à un dépositaire plus scrupuleux que votre complice. —Je le sais. —Peut-être l'a-t-elle déjà fait.... —Donc n'oubliez pas l'adage.... —Lequel?... —Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Salut! Les deux hommes ne se donnèrent pas la main. Ils devaient avoir un profond mépris l'un pour l'autre. Mais le démon de l'argent les tenait entre ses griffes et les poussait en avant à la façon de l'aiguillon du bouvier qui pique le bœuf attelé à la charrue. L'odeur des millions les attirait comme l'odeur du carnage attire les bêtes puantes.... —Salue?... —Madame de Frasé accoutait la tête.

de leurs filles ou de leurs mètres. Deux jours après madame de Frasé sortit vers huit heures du matin pour aller à l'église et au cimetière de Sublainnes. Elle semblait en aussi bonne santé qu'à l'ordinaire. Sa protégée l'accompagna jusqu'à la sortie du parc. C'était par une radieuse journée de printemps. Les arbres fruitiers des vergers, les bosquets de lilas et de syringes ou de fusains se couvraient de fleurs; les pelouses en étaient émaillées. La comtesse s'appuyait au bras de Speranza avec la tendresse d'une mère. —Grâce à toi, lui disait-elle, j'enrai jouir d'une vieillesse heureuse! Mais après moi que deviendras-tu?... —L'enfant de la villa des Glycines avait dix-neuf ans. C'était un modèle de grâce et de fraîcheur, une fleur animée parmi la multitude des fleurs du parc, cent fois plus belle que les autres. Et quel sourire doux et triste à la fois, quel son de voix crépissant et cependant plein de franchise! Elle rassura la comtesse. —Je vivrai seule, dit-elle, comme vous dans cette maison et je ferai du bien autour de moi, en souvenir de vous. —Salue?... —Madame de Frasé accoutait la tête.

Elle s'agenouilla aux amoureaux qui s'empressèrent autour d'elle, dès qu'elle serait en possession de la fortune assurée sur sa tête. Et secrètement elle caressait l'espoir de vivre assez longtemps pour lui choisir un compagnon digne d'elle qui consentirait à vivre à Sublainnes, car elle ne voulait pas se rembarquer à la quitter. —Antant vivrez dans un convent que de renoncer à cette vision qui avait, à heureusement adouci ses dernières années. A sa sortie du parc, la comtesse dit à sa protégée: —Entre et occupe-toi de tes petites affaires. Je reviendrai seule. —Voulez-vous que je vous attende?... —Non. Va. Elle se plaignait à passer quelques instants à prier pour son mari, certains jours, sur sa tombe qu'elle faisait entretenir avec un soin pieux. Speranza com menait ses dévotions, ses habitudes. Elle la quittait, la vit de loin traverser la route bordée de maisons qui forme le bourg de Sublainnes, et entrer dans l'église située au point culminant du coteau sur lequel elle est bâtie au milieu d'un cimetière presque toujours fermé, car les gens du pays ont un superstitieux respect et le culte des morts.